Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 77 (1985)

Heft: 1

Artikel: Pour que notre force ne devienne pas faiblesse

Autor: Pedrina, Vasco

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-386208

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

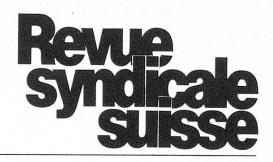
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Organe de l'Union syndicale suisse N° 1/1985 – 77° année



Pour que notre force ne devienne pas faiblesse

Vasco Pedrina, Centrale suisse d'éducation ouvrière

On ne cesse de répéter dans tous les milieux que les nouvelles technologies représentent un défi extraordinaire pour tout le système de formation, dans la mesure où elles bouleversent l'emploi, l'organisation du travail, les qualifications requises. L'utilisation patronale qui en est faite, dans un contexte de crise, de mutations et de concurrence internationale acharnée, accentue jusqu'à l'extrême limite des problèmes dont l'ampleur serait déjà suffisante par elle-même. Pourtant, alors que le système de formation paraît de moins en moins à même de s'adapter aux mutations ultra-rapides en cours, dans le domaine de la formation professionnelle de base et encore plus dans celui de la formation permanente, la réaction qui semble prévaloir est tout au plus celle du «changement très timide dans la continuité». Or, nous avons plus que jamais besoin de véritables réformes, amples et incisives, pour éviter que ce qui a fait la force de ce pays — à savoir la qualification de sa main-d'œuvre — ne devienne sa faiblesse.

Défendre le principe d'une formation professionnelle de base aussi spécialisée (presque 300 professions officiellement reconnues) est une attitude passéiste, alors qu'au rythme actuel des mutations technologiques la plupart des travailleurs peuvent compter devoir changer de métier 3 ou 4 fois dans leur vie professionnelle. Il n'est plus permis de n'avoir aucune politique nationale cohérente en matière de perfectionnement professionnel et de formation permanente, ni d'en laisser la responsabilité à des initiatives individuelles au profit croissant d'entreprises commerciales, pas nécessairement scrupuleuses. Il est inconcevable que le libre jeu des lois qui régissent les marchés de l'apprentissage et du travail continuent de dicter de manière aussi déterminante la régulation de la formation professionnelle de base et permanente. Car les contradictions ne pourront que se développer. On verra se répéter ce qu'on a vécu en périodes de récession économique: le nombre des contrats d'apprentissage augmentera dans les secteurs où les apprentis sont considérés par nombre d'entreprises comme une main-d'œuvre bon marché et il baissera dans les secteurs et entreprises pour lesquels la formation est un investissement qui n'est pas rentable à court terme. On assistera à un

risque de marginalisation des travailleurs âgés ou des catégories les plus fragiles (femmes, immigrés, etc.), pour qui le passage des qualifications actuelles à celles nouvellement requises représente un gros obstacle. On ne maîtrisera pas le problème – déjà grave aujourd'hui – du recyclage et de la réinsertion professionnelle des chômeurs. Enfin, l'inadaptation culturelle au changement et à la société informatisée d'après-demain croîtra, avec les conséquences imaginables. Décidément, il faut agir: vite et bien!

Une réflexion sur les motifs profonds de la politique pragmatique, voire de «laisser-faire» que pratiquent aujourd'hui maints employeurs ne serait pas inutile. D'autant moins que cette attitude témoigne d'une courte vue, même dans l'optique patronale. Cette réflexion doit être faite pour déceler les failles d'un front de l'inertie qu'il est urgent de briser.

C'est d'ailleurs le but déclaré de l'important document, qui constitue la principale pièce de ce numéro de la Revue syndicale: «Lignes directrices pour une formation professionnelle d'avenir». Adopté récemment par le Comité directeur de l'Union syndicale suisse, il donne de manière claire et concise les critiques et les propositions de réforme de notre centrale syndicale pour une formation à la hauteur des défis. Notre plus vif souhait est que ce texte suscite le plus large débat dans nos rangs et dans tous les milieux concernés, seule manière de provoquer un déblocage de la situation. D'ailleurs, les occasions ne manqueront pas ces prochains mois également sur le plan politique général, dans un certain nombre de cantons avec l'adoption de lois et l'examen d'initiatives sur la formation professionnelle et l'éducation des adultes, et au niveau fédéral avec le débat parlementaire et la votation sur l'initiative populaire pour les ateliers publiques d'apprentissage.

Ce numéro est complété par deux articles qui résument les principaux résultats de recherches réalisées pour le Fonds national suisse de la recherche et qui constituent en quelque sorte de premières contributions au débat sur les propositions de l'USS. L'un traite de l'impact des nouvelles technologies sur les qualifications professionnelles dans l'industrie des machines et des appareils électroniques. Y a-t-il entre autres un effet de polarisation ou pas? Comment le travailleur qualifié maîtrise-t-il le changement technologique? L'autre est consacré aux problèmes spécifiques – mais également aux progrès réalisés – relatifs à l'insertion professionnelle des jeunes étrangers.

La formation constitue un des tous grands dossiers du syndicalisme d'aujourd'hui et de demain. Chaque syndicaliste, chaque travailleur est donc interpellé.